



Lauterbacher Nouvelles



Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà la période des vacances pour le plus grand bonheur des petits et grands

Les travaux du périscolaire s'achèvent. Celui-ci sera opérationnel à la rentrée scolaire 2018-2019 après l'inauguration prévue le 01 septembre 2018 à 10h00.

Comme vous avez pu le lire dans les DNA la semaine dernière l'appel d'offre pour les travaux de rénovation de la mairie a été lancé. Le début des travaux est prévu pour le mois de septembre.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été. Tous ceux qui seront présents le 14 juillet seront les bienvenus à la salle des fêtes pour notre traditionnelle distribution de Weck und Wurst à 10h30.

Cordialement,

Le Maire,
André FRITZ

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/06/2018

Présents : M. FRITZ André, M. ERHARD Jean-Claude, M. HEINTZ Jean-Claude, M. ZIMMERMANN Laurent, M. CIVIDINO Daniel, Mme DECK Marie-Anne, M. ENGELHARD Jean-Michel, Mme HUFSCHMIDT Sandrine, M. VOLTZ Nicolas, M. WEIGEL Eric

Absents excusés : BECHTOLD Chantal, HEINTZ Charlotte, HERBEIN Alain, ZIMMERMANN René, MITTENBUHLER Damien arrivé au point N° 2 et s'est absenté au point N° 2 et 9, HEINTZ Jean-Claude s'est absenté au point N° 1, FRITZ André s'est absenté au point N° 11.

Pouvoir : ZIMMERMANN René à ENGELHARD Jean-Michel.

AIDE AU RAVALEMENT DE FACADES EXAMEN DES DOSSIERS

En l'absence de M. HEINTZ Jean-Claude et Mme BECHTOLD Chantal, personnellement intéressés par ce point, le Conseil municipal, alloue les aides au ravalement de façades de :

805,53€ à M. HEINTZ Jean-Claude, 85 rue Principale,
517,50€ à Mme KIEFFER Francine, 101 rue Principale,
845,00€ à M. BECHTOLD Ralf, 2 Rue de la Haute Vienne,
355,00€ à M. HEILMANN Paul, 25 Rue de l'école.

Adopté à 10 voix POUR

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PORTANT SUR L'IMPLANTATION D'UN METHANISEUR

En l'absence de M. MITTENBUHLER Damien personnellement intéressé par ce point, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable, à l'autorisation environnementale présentée par la société BIOMETHA portant sur l'implantation d'un méthaniseur à WISSEMBOURG et sur la déclaration de projet de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg emportant mise en comptabilité du PLUi.

RAPPORT ANNUEL DU SDEA ALSACE MOSELLE ET SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Le Conseil municipal approuve le rapport annuel 2017 portant sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs. Le Conseil municipal approuve le rapport annuel 2017 portant sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle.

Adopté à l'UNANIMITE

EXTENSION /REHABILITATION DE LA MAIRIE RENOVATION DE 2 LOGEMENTS REHABILITATION ECOLE ELEMENTAIRE

Le Conseil Municipal approuve le projet de travaux d'extension et de réhabilitation de la Mairie, la rénovation de 2 logements au 1^{er} étage du 17 rue de l'école et la réhabilitation de l'Ecole Elémentaire dont le coût estimatif se monte à 728 592 €HT soit **874 311 €TTC** dont :

- Réhabilitation de la Mairie : 343 384 €HT
- Rénovation de 2 logements : 233 972 €HT
- Réhabilitation de l'Ecole Elémentaire : 151 596 €HT

Le Conseil municipal sollicite les aides susceptibles d'être allouées.

Adopté à l'UNANIMITE

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'ADHESION A LA PLATEFORME ALSACE MARCHES PUBLICS

Le Conseil Municipal de Niederlauterbach, après avoir délibéré :

- approuve la convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics » figurant en annexe
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion
- autorise Monsieur le Maire à signer la charte d'utilisation

Adopté à l'UNANIMITE

AVENANT D'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RELIURE DES REGISTRES

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant d'adhésion au groupement de commandes pour la reliure des registres d'actes administratifs et de l'état civil. Et engage le pouvoir adjudicateur que représente le Maire à rémunérer le titulaire du marché passé pour le compte du groupement de commandes auquel a souscrit la commune, et à régler le montant de la participation aux frais engagés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale du Bas-Rhin, coordonnateur du groupement de commandes, liés à l'établissement du dossier de consultation, à la procédure de désignation du titulaire du marché et les autres frais éventuels de fonctionnement liés à la passation et au suivi de l'exécution du marché.

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR L'IMPLANTATION D'UNE STATION DE TRANSIT DE DIGESTATS

La société BIOMETHA représentée par MITTENBUHLER Damien sollicite la demande d'autorisation environnementale pour l'implantation d'une station de transit de déchets non dangereux non inertes (digestats liquides et solides) à NIEDERLAUTERBACH et demande l'avis du Conseil municipal.

En l'absence de M. MITTENBUHLER Damien personnellement intéressé par ce point, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter ce point à une séance ultérieure et demande à la société de leur fournir plus d'éléments.

Adopté à l'UNANIMITE

NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire informe le Conseil Municipal du recensement de la population de NIEDERLAUTERBACH qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Il s'agit de nommer le coordonnateur communal du recensement de la population et les agents municipaux chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Le Conseil municipal propose au Maire les nominations suivantes :

Coordonnateur communal : **Mme Aline HEILMANN**

Coordonnateur communal suppléant : **M. Laurent ZIMMERMANN**

Agents municipaux : **Mme Isabelle JUNG et M. Jonathan ZSCHERPE.**

Adopté à l'unanimité

DIVERS

Subvention à EuroRaid Aventure

Le Conseil municipal, en l'absence de M. le Maire, personnellement intéressé par ce point, alloue une subvention de 250€ à l'association EuroRaid Aventure, dont M. FRITZ Jérémy, originaire de la commune est membre. Cette subvention est destinée à subvenir à leurs charges dans le cadre de l'Europ'Raid , **un raid automobile en Europe pour venir en aide aux enfants défavorisés** qui aura lieu du 28 juillet au 19 août 2018.

Adopté à l'UNANIMITE



Trois nouveaux bancs ont été manufacturés à partir de grumes de la forêt en remplacement des anciens, âgés d'une trentaine d'années.

L'artisan menuisier Léon Scheurer a travaillé bénévolement de belle façon ces reposoirs, que les promeneurs verront certainement en bordure des sentiers de la forêt.

COMMUNICATIONS DIVERSES

POUBELLE BLEUE

11 et 25 juillet 2018

8 et 22 août 2017

(Voir calendrier)

POUBELLE BRUNE

3, 10, 17, 24 et 31 juillet 2018

7, 14, 21, 28 août 2018

(Voir calendrier)

La réduction des déchets, une priorité ! Des résultats en demi-teinte pour la Communauté de communes de la Plaine du Rhin....



Depuis 2015, dans le cadre de la redevance incitative, vous disposez pour vos ordures ménagères résiduelles (OMR) d'un bac de 240 l que vous êtes invités à présenter à la collecte au minimum tous les 15 jours. Cette mesure n'est pas suffisante : **nos poubelles sont encore trop pleines !!**



Priorité nationale, la **réduction des déchets** se décline au niveau du SMICTOM à travers l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets et un mode de répartition de la redevance qui tient compte des efforts de réduction OMR de chaque collectivité membre.

Notre bac OMR est **trop lourd** par rapport à la moyenne du territoire du SMICTOM. A titre d'exemple un habitant de la CC Pays de Niederbronn-Les-Bains produit en moyenne 120 kg d'OMR par an soit **60 kg de moins** qu'un habitant de la Plaine du Rhin.



Cela se traduit pour notre Communauté de Communes par une augmentation de notre contribution au SMICTOM (+18 500 € en 2018 que nous n'avons pas répercutée sur la facture des usagers).



Il est impératif de mettre nos poubelles au régime, des alternatives existent. Utilisez les outils et conseils à votre disposition :



⇒ le **site internet** du SMICTOM : www.smictom-nord67.com

⇒ les **composteurs** sont en vente à la Com Com pour 25 €

⇒ le **bac de tri** permet de valoriser briques alimentaires, emballages, acier, papier/carton, bouteilles et flacons plastique (poubelle bleue / jaune)

⇒ les **déchèteries** : le SMICTOM a développé de nouvelles filières pour vous accompagner dans cette démarche de réduction (plastiques souples, extension de la filière plâtre, éco-mobilier...).

Pour rappel, les autres filières existantes sont : déchets verts, bois, ferraille, gravats, huiles moteur et cuisine, papier/carton, piles/toxique, ...



⇒ les **conteneurs à verre** : le verre est indéfiniment recyclable : pensez-y...

⇒ les **conteneurs à vêtements**

⇒ l'autocollant **Stop-Pub** : il est disponible au SMICTOM



Donner une 2^{ème} vie aux déchets est un acte éco-responsable !

Le Président, Bernard HENTSCH

DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS - VOIR CODE DE LA ROUTE - extrait ci-dessous

R417-10 : Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

R147-10/II, 1° : Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur trottoirs, passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.

Ce type de stationnement est très pratiqué devant le domicile et dans plus de la moitié des cas, il existe pourtant des places libres sur voirie à proximité immédiate du domicile.

Devant la configuration de certaines rues de la commune, nous ne pouvons que **tolérer le stationnement** sur trottoir ou « à cheval » aux deux conditions suivantes :

- 1) **Qu'un passage d'un mètre soit laissé pour les piétons ainsi que pour les poussettes.**
- 2) **Que ces stationnements soient effectués de manière à gêner le moins possible la circulation des autres véhicules**

Optez pour garer vos véhicules dans les cours, sur les parkings. La sécurité des piétons est en jeu.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Traversant le village en été, on voit de plus en plus de bordures de trottoirs négligées, où les mauvaises herbes poussent généreusement, où les débris de toutes sortes traînent.

Quelques coups de binettes et quelques coups de balais rendraient sans doute un aspect plus soigné de part et d'autre des voiries et aux abords des maisons !

Alors, en ce début de période estivale, faisons un effort pour effacer cette décrépitude et soyons fiers de montrer une image digne de notre beau village alsacien !

Opération tranquillité vacances !

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignement et formulaires de demande disponibles sur place et sur internet :

www.interieur.gouv.fr > Rubrique **Ma sécurité** > **Conseils pratiques**.



Les numéros d'urgence

Renseignez-vous avant de partir quels sont les numéros d'urgence du pays.

Rappel pour l'union européenne le **112**

N'oubliez pas de demander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) auprès de votre caisse primaire d'assurance maladie ou sur votre compte Ameli.fr

<https://www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts/lobtention-dun-document/commander-une-carte-europeenne-dassurance-maladie-ceam>

Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des déchets verts dans les sentiers et les sous-bois de la forêt communale.

Il en va de même pour les autres ordures qui sont disséminées le long des sentiers et chemins forestiers.

Cela est juste répréhensible et peut faire l'objet de contraventions par le garde forestier !

De plus des plantes et variétés de fleurs ramenées par ces déchets verts, pourraient s'y développer et modifier fortement la flore de la forêt, ce qui n'est nullement acceptable ni même souhaitable !

Pensez compost, pensez déchetterie, pensez broyage avant de penser débarrassage !

Qualité de l'eau distribuée en 2017

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Février 2018

Syndicat des Eaux de LAUTERBOURG ET ENVIRONS

ORIGINE DE L'EAU

Le Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs (13 875 habitants)⁽¹⁾ est alimenté en eau par 3 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 05 juillet 2010 et disposent de périmètres de protection. L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

40 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

- 37 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est
Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité Administrative Gajot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars.santestd67.ars@ars.santest.fr
33 (0) 3 88 76 79 86

Credit photo : fotolia.com



Février 2018

Syndicat des Eaux de LAUTERBOURG ET ENVIRONS

ORIGINE DE L'EAU

Le Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs (13 875 habitants)⁽¹⁾ est alimenté en eau par 3 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 05 juillet 2010 et disposent de périmètres de protection. L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

40 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

- 37 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 30,6 °f (degré français)
- pH : 7,5

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très dure (très calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

- Teneur moyenne : 8,1 mg/l
- Teneur maximale : 17,0 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 17,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 10,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,09 mg/l

Références de qualité 2
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite et distribuée par le Syndicat des eaux de Lauterbourg et Environs est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affecté.

LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production, à la distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE

elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

NITRATES

les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

PESTICIDES

la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désinfecter. Par conséquent, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité (connaissables).

ARSENIC

l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

ELEMENTS METALLIQUES

il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de consulter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau liée à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

DURETE

la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°f, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

SODIUM

le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES

les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

FLUOR

le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)

les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071- 54 036 NANCY CEDEX



OFFICE DE TOURISME SELTZ-LAUTERBOURG

Les sensations oubliées des plantes sauvages

Quel plaisir de battre la campagne pour percer les mystères de Dame Nature ! Cette balade sur les sentiers de la connaissance vous mènera à la découverte de nouvelles saveurs insoupçonnées : celles des plantes sauvages comestibles, mais très souvent méconnues pour être dégustées !

Prévoir : panier, couteau / sécateur et tenue vestimentaire adaptée

Rdv à l'Office de Tourisme à Seltz :

le 10 juillet , le 12 juillet , le 17 juillet , le 19 juillet à 10h

le 26 juillet à 14h30

Tarifs : 9 € : adulte 6 € pour les - de 15 ans

Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 03 88 05 59 79



Symphonie du crépuscule

La bat box est un sonomètre qui permet d'entendre les ultrasons des chauve-souris. Voici l'un des moments rares de cette balade qui se déroule dans la forêt de la Lauter, zone sensible et protégée. La nuit s'installe et se mettre à l'écoute de la hulotte ou de la jolie chouette de Tengmalm est une expérience magique !

Inscription obligatoire à l'office de tourisme. Prévoir : une tenue vestimentaire adaptée, une bonne paire de chaussures, une lotion anti-moustiques.

Rdv à l'orée de la forêt à Salmbach : le 11 juillet le 17 juillet ,le 20 juillet, le 24 juillet , le 27 juillet à 20h

Tarifs : 9 € : adulte 6 € pour les - de 15 ans

Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme au 03 88 05 59 79

A la découverte de la réserve naturelle

Le 11 juillet Le 25 juillet Le 22 août Le 29 août

Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Sauer (matinée). L'heure et lieu de RDV seront communiqués lors de l'inscription obligatoire. au Conservatoire des sites alsaciens 03 89 83 34 10

Accès libre

Randonnées pédestres

Ouvertes à tous – accès libre

Le 15 juillet 2018 à 9h à **Mothern**

RDV parking en face du Musée de la Wacht pour une randonnée de 8km ouverte à tous

Le 12 août 2018 à 6h à **Salmbach**

RDV à la salle des fêtes. Pour une randonnée de 10 km en forêt. Un petit déjeuner "**nature**" aux sons des oiseaux vous attendra à l'issue de cette randonnée.

Le 09 septembre 2018 à 9h à **Niederroedern**

RDV devant la Maison du Temps Libre pour une randonnée de 5 km

JUMELAGE NIEDERLAUTERBACH CROMAC/MAILHAC SUR BENAIZE

LA VISITE DE NOS AMIS LIMOUSINS

Ces rencontres bisannuelles restent toujours gravées profondément dans le cœur des uns et des autres!

Ainsi faisant suite au précédent voyage en terre limousine de 2016, la commune avait invité les familles accueillantes de ces villages, Cromac et Mailhac sur Benaize, à cette rencontre de 2018 en Alsace. 25 personnes sont venues chez nous en compagnie des gens de St Sulpice les feuilles, qui séjournèrent à Neewiller, durant cette même période du 10 mai au 13 mai.

Autour du petit déjeuner, on put faire connaissance des nouveaux venus, se saluer et prendre les nouvelles....

La première journée libre donne l'occasion de visiter les alentours, saluer les proches des familles et les anciens amis et partager quelques bons moments autour de bons mets locaux.

Vendredi matin, le départ matinal emmena les visiteurs, leurs hôtes et quelques autres intéressés vers le Haut Rhin pour découvrir l'Ecomusée de Ungersheim. Une visite guidée avec des explications concernant le musée, sa fréquentation, ses animations permet de comprendre l'enjeu majeur de ce site, la sauvegarde de ce patrimoine architectural qu'est la maison alsacienne.

80 bâtiments, 5000 objets, 20 animateurs sont présents sur ce site de 10 ha dont une grande partie est aussi en culture. Quarante nids de cigognes sont posés sur les différentes toitures de ces diverses maisons, la plus ancienne remontant à 1750.



Après le déjeuner pris en commun, on pouvait se dégourdir les jambes en suivant les petits sentiers et pénétrer dans les salles des maisons ou les ateliers, remplis d'outils anciens, présents dans toutes ces fermes.

La première journée se termina par un dîner en commun et une soirée dansante sur de la musique « Disco ».

Le samedi matin, nos amis limousins, toujours accompagnés par leurs hôtes, se rendirent à Erlenbach bei Dahn dans le proche Palatinat pour visiter le château de Berwartstein, le fameux château du « Hans TRAPP » .



Le guide allemand distilla les nombreuses aventures de Hans TRAPP, ce seigneur brigand et fort rusé, qui inquiétait tant les habitants de la cité de Wissembourg. L'assemblée a ainsi traversé les pièces de ce château et gravi les nombreuses marches pour arriver sur la terrasse se trouvant juste sous le donjon. A ce stade, les visiteurs purent admirer l'œuvre créée dans la roche, l'aspect imprenable de cette fortification et les vues vers les quatre coins de l'horizon.



Le guide emmena son auditoire dans les caves pour écouter d'autres légendes liées au site, et fit traverser un couloir uniquement éclairé à la bougie jusqu'à la salle, où se reposaient les soldats et guerriers. Frayeurs et frissons avaient envahi les visiteurs.

Merci à André, Anny et Bernard pour la traduction simultanée des paroles du guide. Une bonne spécialité allemande du Palatinat, servie dans la grande salle du château, fut appréciée par nos hôtes. Samedi soir, une soirée animée par un orchestre a entraîné nos vaillants danseurs du Limousin sur la piste de danse, les Alsaciens les ont imités au gré des valse, marches, polkas et autres valse lentes. Bien vite arriva le dimanche ! Comme c'était le jour de la première communion des enfants du village, une messe se déroulait à l'église Ste Marguerite. Le curé Klipfel salua la présence des amis limousins au village et ceux qui avaient rejoint les paroissiens pour cette messe dominicale. Un excellent Pot au Feu avec ses crudités du traiteur local, clôtura cette rencontre amicale de 2018.

Avec beaucoup d'émotions, on se quitta en se disant un fervent et intense « Au Revoir ».

Bravo aux participants, organisateurs et hôtes.

Bravo également à Marguerite et à Monique, les plus âgées, chacune ayant connu cette évacuation en Haute Vienne en 1939.

Bravo également aux plus jeunes, Anaëlle et Quentin, dans les bras de leurs parents, Fabienne et Adrien, présents depuis plusieurs années lors de ces rencontres, en Alsace et en Limousin.

Cérémonie du 8 mai 2018

Ce matin du 8 mai, le maire André FRITZ a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées et notamment en charge des Anciens combattants et de la Mémoire.

En ce 73ème anniversaire de la reddition sans condition des armées nazies, voici quelques mots de ce texte « ... *Nous sommes rassemblés pour témoigner notre solidarité à toutes celles et à tous ceux dont la vie fut à jamais marquée par les dramatiques conséquences de cette guerre impitoyable : prisonniers de guerre soumis à une douloureuse captivité, requis pour le service du travail obligatoire et réfractaires, populations annexées, déplacées, brutalisées. Nous pensons aux veuves et aux orphelins, aux blessés, à toutes les victimes civiles.* ».



Après le dépôt de gerbe, la minute de silence, la Marseillaise fut chantée par les personnes rassemblées face au monument, la section des sapeurs pompiers étant en faction sous le commandement de Alain Herbein.

Sur ce monument sont gravés les noms des jeunes gens disparus et morts lors de ce conflit de la seconde guerre mondiale de 1939 à 1945. Le maire invita ensuite au vin d'honneur à la salle des fêtes.

Sur ce monument sont gravés les noms des jeunes gens disparus et morts lors de ce conflit de la seconde guerre mondiale de 1939 à 1945. Le maire invita ensuite au vin d'honneur à la salle des fêtes.

Activités des élèves lors de ce dernier trimestre

Rencontre festifoot

Elle a eu lieu le vendredi, 18 mai 2018 au stade de Mothern toute la journée

La classe de CM1-CM2 a fini 8ème sur 10 classes, ils ont défendu le Brésil. Au programme matin : matchs midi : repas tiré du sac

après-midi : ateliers. C'était une très belle journée ensoleillée.



Stage de voile de la classe de CM1-CM2 de Niederlauterbach avec la classe de CM1-CM2 de Salmbach

Il a eu lieu du lundi 28 mai au vendredi 1er juin 2018. matin : activité "voile" et l'après-midi activité "kayak" et vice versa

Les élèves ont appris à travailler en équipe, à s'entraider, à s'écouter pour faire avancer le canoë ou l'optimist, une semaine riche en apprentissages.

Le coût total pour la semaine par élève = 85, 50 euros, nous avons eu une subvention de 43 euros par



élève de la part de la commune, ce qui a permis de financer la moitié de la semaine, Merci

Cours d'informatique pour les élèves du CM

3 séances figuraient au programme de André Illig, au cours desquelles un ordinateur a été démonté afin de décrire les différentes pièces qui le composent. Depuis les termes « carte mère, disque dur, ventirad, carte graphique » sont visualisés, et leurs utilités expliquées. Au dernier cours, le groupe a monté un petit ordinateur RASPIBOY avec l'aide de Karl Muller, ami de André. Un contrôle des connaissances a été réalisé et l'institutrice a été satisfaite des excellents résultats obtenus.



Sortie au château du Fleckenstein

Pour la sortie de fin d'année, les élèves des classes de maternelle et les élèves des classes de CP CE1 et CE2 se sont rendus le 22 juin au château le plus proche, le Fleckenstein, à Lembach. Les entrées ont été prises en charge par la coopérative scolaire, le transport fut payé par le commune.

Ci-contre, les enfants de l'école élémentaire avec Mme Hiebel l'institutrice et Sonia Origas comme accompagnatrice.



La rentrée 2018-2019

Pour les élèves ce sera le 3 septembre 2018, les enseignants débiteront le jeudi 30 août 2018

Les horaires seront communiqués dans le prochain bulletin, afin de tenir compte du périscolaire voisin.

Répartition des effectifs

Ci-après la répartition des effectifs qui pourrait être ajusté en cas de nouveaux arrivants au village dont les enfants seraient scolarisables.

PS-MS-GS Mme LEVEQUE	CP -CE1-CE2 Mme LÜTTEL et Mme HIEBEL	CM1 -CM2 Mme JOOS
23 élèves (5 PS + 8 MS + 8 GS)	17 élèves (7 CP + 7 CE1 + 5 CE2)	12 élèves (5 CM1 + 7 CM2)

Vacances scolaires 2018-2019

Rentrée scolaire : le lundi 3 septembre 2018

Vacances de la Toussaint : du samedi 20 octobre 2018 au lundi 5 novembre 2018

Vacances de Noël : du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019

Vacances d'hiver : du samedi 9 février 2019 au lundi 25 février 2019

Vacances de printemps : du samedi 6 avril 2019 au mardi 23 avril 2019

Pont de l'Ascension : du mercredi 29 mai 2019 au lundi 3 juin 2019

Grandes vacances : le samedi 6 juillet 2019

Périscolaire



Les travaux touchent à leur fin !

L'inauguration est programmée au 1er septembre 2018 à 10h00, soit quelques jours avant la rentrée scolaire.

Vous êtes tous cordialement invités au verre de l'amitié.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement du périscolaire vous pouvez contacter Mme Nathalie LOFINK :

Accueil périscolaire de Scheibenhart

Rue de l'Ancienne Gare
67630 Scheibenhart

☎ 06 42 17 99 03

✉ periscolaire.niederlauterbach@fdmjc-alsace.fr

22 JUILLET

INVITATION A LA FETE PATRONALE STE MARGUERITE



Pour cette 3ème édition sous cette forme, le conseil de fabrique vous invite à cette fête de la paroisse qui débutera par une messe solennelle en l'honneur de Ste Marguerite, patronne de notre paroisse.

A l'issue de cet office, le curé bénira les animaux et chevaux sur la place Notre Dame du chêne, où le cortège défilera sur la route.

Les cavaliers, cavalières et les propriétaires de chevaux ou d'animaux de compagnie désireux de faire bénir leur monture sont les bienvenus.

Le cortège démarre à 11h son cheminement à partir de la rue du café, puis sur la place Notre Dame du Chêne et vers la rue Barbara, pour effectuer cette boucle.

La placette peut être décorée, une déviation sera mise en place temporairement.

Le repas paroissial dans le but de rassembler la communauté villageoise sera servi dans la salle des fêtes.

Au menu du jour à 16€
Pâté campagnard, salades
Bouchées à la reine Nouilles
Tranche Glacée - Café

Les cartes au tarif de 16 € ou 12€ (enfants de 4 ans à 12 ans) sont en vente dès à présent auprès des membres du conseil de fabrique ou de la chorale Ste Cécile. N'hésitez pas à vous inscrire pour une bonne organisation et pour assurer une bonne préparation de cette fête patronale.

Des feuilles avec talon-réponse ont été déposées dans les boîtes aux lettres, mais vous pouvez aussi obtenir vos cartes auprès des membres du conseil de fabrique.

Si vous avez besoin d'autres renseignements ou si vous désirez soutenir le conseil de fabrique et la chorale Ste Cécile, vous pouvez contacter les personnes suivantes:

DECK MARIE ANNE 03 88 53 68 91 RUHF CATHY 03 88 53 61 07 ZERMANN GUY 03 88 94 30 7
ZIMMERMANN GERARD 03 88 53 60 97 ZIMMERMANN ANGELE 03 88 94 39 01

Les recettes serviront à l'entretien de l'église, les membres vous remercient dès à présent pour votre participation.

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

CERCLE SOCIO-CULTUREL

Club Rencontre

Les membres se retrouvent à la salle des fêtes **le dernier jeudi du mois** à partir de 14h. Jeunes ou moins jeunes retraités, osez les rejoindre si vous avez le loisir de le faire et partager avec eux ce moment convivial autour d'une boisson et d'un gâteau, de participer à quelques parties de jeux de cartes, de discussion, d'échange d'idées.

Don du sang

La prochaine soirée de don du sang aura lieu le **18 juillet 2018** à la salle des fêtes.

Suis-je éligible au don du sang? Répondez au questionnaire en ligne !

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



BIBLIOTHEQUE—PLAISIR DE LIRE

Horaires d'ouverture: Mardi 14h30 à 16h00 - Jeudi 10h00 à 11h00 - Vendredi 18h00 à 19h00

Pendant les vacances scolaires uniquement ouverture le vendredi.

Les personnes à mobilité réduite souhaitant emprunter des livres sont invités à contacter Mme. HEINTZ Béatrice au 03.88.53.60.84.

Si vous souhaitez réserver un ouvrage en particulier, vous pouvez nous envoyer un mail: bibliotheque.niederlauterbach@laposte.net en indiquant le titre et l'auteur ou de le déposer dans la boîte à idée à la bibliothèque.

D'avance nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances.

Les bénévoles de la bibliothèque

AMICALE DE PECHE DE NIEDERLAUTERBACH

Les membres de l'amicale de pêche de Niederlauterbach et Salmbach ont procédé à un alevinage de 5000 truitelles dans la Lauter ce samedi 30 juin.

Ramenées de Weiler, où se trouve la station d'élevage de ces jeunes truitelles, les techniciens et les pêcheurs ont déversé avec précaution ces truitelles de 5cm dans des seaux, puis dans le cours d'eau sur tout le tronçon qui concerne l'amicale.

Pour tout amateur de pêche, désireux de titiller ces truites présentes dans ce cours d'eau, il vous suffit de prendre contact avec Claude Gertz, président de l'association.



SECOURISTES FRANCAIS—CROIX BLANCHE

Durant toute la période estivale, nos valeureux secouristes locaux se relayeront lors des postes de secours à la plage de Lauterbourg. On peut les saluer, mais aussi s'intéresser à cette mission de secours et d'assistance en demandant conseil ou en s'inscrivant pour des prochaines sessions de formation auprès des membres.

PAROISSE CATHOLIQUE

Première communion le 13 mai 2018

Après un parcours préparatif de deux années réalisé avec Mme Brigitte Gallivel, neuf enfants issus de trois des sept villages de la communauté des paroisses aux bords du Rhin et de la Lauter ont communié pour la première fois le 13 mai. La célébration solennelle a eu lieu en l'église Ste Marguerite, où les familles et les paroissiens étaient rassemblés pour accompagner ces enfants dans cette démarche.



Loane Ohlmann, Marie Notis, Yannick Weigel, Loan Gress, Maxime Lantz de Niederlauterbach puis Yann Wust, Noah Olivier, Guillaume Haas de Scheihsenhard et Xavier Appelshäuser de Neewiller ont rejoint et agrandi la famille des paroissiens.

Espérons que certains d'entre eux intégreront le groupe des enfants de chœur.

Nouveaux éléments de culte à l'église

Depuis Pâques, le cierge pascal 2018 repose sur un élégant **porte cierge** en métal forgé et ornementé.

Une autre pièce forgée et ornée dans le même style, un **porte encensoir** complète cet ensemble, dont le curé a l'usage lors des événements et offices religieux, messes de funérailles, baptêmes, communions etc.

Les anciens objets méritaient d'être changés. Le conseil de fabrique a fait appel aux artisans **Rauch Hubert et Aloyse** pour la réalisation de ces œuvres. Celles-ci ici représentées ont été remises à titre gracieux comme don à la paroisse Ste Marguerite.

Le conseil de fabrique au nom des paroissiens exprime ses chaleureux remerciements aux deux artisans, pour ces très belles réalisations.



14 et 15 Août à la chapelle

C'est en procession à partir d'un calvaire que les pèlerins pourront rejoindre la chapelle et poursuivre avec un office consacré à la Vierge Marie le 14 août comme les années précédentes. Une collation (café et gâteaux) permettra aux fidèles de se restaurer.

L'Assomption à la chapelle Notre Dame du Chêne est un moment de recueillement en ce sanctuaire qui commence par une messe solennelle. Une bénédiction des plantes médicinales a lieu chaque année, de nombreux bouquets sont posés au pied de l'autel par les paroissiens. La journée se poursuit sous les marronniers avec un repas champêtre. Soyez aussi les bienvenus en ce lieu de pèlerinage.

FOOTBALL CLUB NIEDERLAUTERBACH

La saison 2017-18 vient de s'achever avec une belle 3^{ème} place pour l'équipe fanion synonyme de montée en District 3 (ex-D1).

Un grand bravo au coach Jean-Michel pour cette belle saison avec une équipe jeune et peu expérimentée.

L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 6 juillet à 18h30. Merci d'avance à tous les membres et partisans du club pour leur participation.

Le FCN a par ailleurs le plaisir d'annoncer l'organisation de 2 séances « découverte » ouvertes aux pitchounes garçons et filles né(e)s en 2012 et 2013 au stade :

Le lundi 9 juillet à 18h

Le lundi 13 août à 18h

L'avenir du club passe par la formation de nos jeunes pousses.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter directement nos deux éducateurs

Mathieu Zermann (06-63-54-63-97) ou Christian Heintzelmann (06-47-84-62-81)

Nous comptons sur la présence de nombreux jeunes du village.

Fête de la musique le 22 juin 2018

Toujours aussi attirante, cette fête de la musique qui anime le haut du village et rassemble les amateurs de danses et de chansons.

Toujours le même orchestre, la même ambiance partagée dans cette cour devant la salle des fêtes.

Toujours la même équipe experte, pour confectionner les délicieuses tartes flambées et pizzas avec une bonne humeur et du sourire.

Toujours les mêmes sportifs au service des boissons, sachant servir avec efficacité les vins et bières pression selon les souhaits.

Toujours un fan club venu spécialement pour s'amuser car c'est cela la fête de la musique dans les petits villages!

En plus, il y avait les visiteurs d'un soir, ceux qui sont de passage, ceux que l'on découvre, les parents lointains venus pour ce début de printemps, les supporters du club, des amis parisiens.....



Avec les « Modere Lumpe » malgré la fraîcheur, la soirée fut appréciée et l'on se souhaita un RDV pour l'année suivante!

ARBORICULTEURS DE NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS

Un stage d'arboriculture de 5 journées

Environ trente personnes se sont retrouvées une fois par mois de janvier à mai à Preuschkorf pour suivre une formation constituée d'une partie théorique et d'une autre, pratique, sur tout ce qui se rapporte à l'arboriculture. Cours de taille en janvier par temps neigeux, cours de plantation par temps humide et boueux, cours et visite d'une grande plantation de fruitiers à Schoenenbourg, cours de greffage, visite du verger conservatoire de Preuschkorf. Ces parties pratiques étaient précédées des explications théoriques liées à ces activités et dispensées au groupe par la monitrice et formatrice Doris Siegel.

3 personnes de Niederlauterbach ont suivi ces cours : **Zimmermann Michel, Zimmermann Angèle et Zimmermann Laurent.**

Un diplôme remis le dernier jour valorise le temps consacré, la pratique et le suivi régulier des plantations apporteront l'expérience.

Le **7 juillet à Scheibenhart** : Atelier confitures et confection de fusettes de lavande. Rendez vous à 14h au verger derrière l'église St Georges.



SPORT CANIN



Clément Loehr et Aelec vom Kerberos ont remporté une coupe et un trophée prêté pour l'année (celui de gauche). Ils participeront au championnat du monde en octobre. PHOTO DNA - V.KO.

Clément Loehr et son chien Aelec vom Kerberos ont été sacrés **Champions de France** du club du chien de berger allemand. Cela s'est déroulé le 21 et le 22 avril à Labbeville dans le Val d'Oise.

Aelec, 5 ans a totalisé 261 points sur 300. Le grand prix IPO3 est composé de 3 épreuves, le pistage, l'obéissance et la défense (le mordant). Grâce à ce titre, Clément et son chien peuvent prétendre au championnat du monde du 3 au 8 octobre à Randers au Danemark, où se mesureront les 150 meilleurs bergers allemands dont 4 chiens viendront de France. (extrait article DNA du 23 mai)

On lui souhaite bonne chance pour ce concours !

Le TENNIS CLUB NIEDERLAUTERBACH

organise son traditionnel tournoi OPEN

du 31 juillet au 17 août 2018

Tous les soirs à partir de 17h30 restauration variée, grillades et frites!



Venez nombreux encourager les sportifs!

LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE

GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 3 Mai

Une corbeille garnie a été remise à Mme SIEGEL Hélène
née WAGNER pour son 90ème anniversaire

Le 23 mai

Une corbeille garnie a été remise à M. KELLER Roman lors de son
80ème anniversaire



UN TRES GRAND ANNIVERSAIRE !



Mme HOERD Lucie 95 ans, le 27 mai avec son arrière-petit-fils Quentin et les trois adjoints au maire.
Elle se réjouit de ses 3 enfants, 6 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.
Lors de l'Ascension le 10 mai, Lucie a assisté à la messe à l'église.

LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE

et 1 et 2 et 3 mariages ...



Le 9 juin
Cyril WAGNER
et
Maïly KEHLHOFFNER
À la Mairie de Niederlauterbach



Le 9 juin
Joël SCHIMPF
et
Lauriane CHRISTOFFERS
À la Mairie de Niederlauterbach



Boris HEILMANN
et
Eline BANZY
le 16 juin
à la sortie de la célébration religieuse en l'église
Ste Marguerite
de Niederlauterbach
Le passage traditionnel sous la haie d'honneur
formée par les footballeurs du club local et
les collègues de travail

LES ANNIVERSAIRES



EN JUILLET

Le 2 juillet	86 ans	RAUCH Aloyse
Le 18 juillet	81 ans	ILLIG Jean-Jacques
Le 21 juillet	88 ans	ERHARD Marie, née Weber
Le 27 juillet	81 ans	BURGARD Florent

EN AOÛT

Le 2 août	82 ans	WEBER Jakob
Le 5 août	80 ans	ENGELHARD Gilbert
Le 9 août	77 ans	ZIMMERMANN Céline, née Heintz
Le 18 août	76 ans	HOCH Nicole, née Braun
Le 20 août	77 ans	KREUTZBERGER Alphonse



DECES

Le 17/05/2018	Mme SIEGEL Marinette 68 ans
Le 03/06/2018	Mme SCHWEITZER Marie-Rose née KEMPF 76 ans



Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (anniversaires à partir de 70ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie, afin de retirer vos noms des listes de diffusion. MERCI !

PHARMACIES DE GARDE

(Liste prévisionnelle sous réserve de changement de dernière minute...)

JUILLET

01/07/2018	SOULTZ /S FORETS
07/07/2018	HATTEN
08/07/2018	WISSEMBOURG EUROPE
14/07/2018	MOTHERN
15/07/2018	SELTZ
21/07/2018	HERRLISHEIM
22/07/2018	HATTEN
28/07/2018	WISSEMBOURG BILLMANN
29/07/2018	MOTHERN
04/08/2018	SEEBACH
05/08/2018	HERRLISHEIM
11/08/2018	LAUTERBOURG
12/08/2018	LAUTERBOURG
15/08/2018	SOULTZ /S FORETS
18/08/2018	WISSEMBOURG BILLMANN
19/08/2018	SEEBACH
25/08/2018	BETSCHDORF
26/08/2018	WISSEMBOURG EUROPE

-> Ou composer le : 3237

SERVICES UTILES**URGENCES**

SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000
AMBULANCES :	
GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

Date de parution : 04 juillet 2018

PERMANENCES**DE GARDE MÉDICALE LOCALE**En l'absence des médecins traitants,
de samedi midi à lundi 7 heures :

Urgence vitale : ☎ 15

Médecin de garde : ☎ 03.69.55.33.33

**TOURS DE GARDE
DES INFIRMIER(E)S****Répondeur téléphonique 24H/24H**

Cabinet LAUTERBOURG :

(03.88.54.67.72)

Cabinet SALMBACH :

(03.88.53.64.65)**www.bas-rhin.fr****HORAIRES DE BUS****TAXIS**

Philippe PONS

06.18.88.32.94

LA BROSSE D'ALSACE

☎ 03 88 49 84 35

Le télé service « Perte et renouvellement de papiers »
est accessible sur :**www.mon.service-public.fr**Ce télé service vise à déclarer en une seule fois, sur
Internet, la perte et la demande de renouvellement de
documents.**MAIRIE ET AGENCE POSTALE
DE NIEDERLAUTERBACH**

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06 ☎ 03.88.53.63.18

✉ mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30 à 11h00

Mardi : 15h00 à 16h15

Jeudi : 17h00 à 18h00

Permanence de M. le Maire Jeudi : 17h00 à 18h00